DOSSIER DE PRESSE

SANTE POUR TOUTES

SE MOBILISER POUR LES SAGES-FEMMES, C'EST SE MOBILISER POUR TOUTES LES FEMMES.

LITTLE STORIES

PRÉAMBULE

« En cette année électorale, le Conseil de l'Ordre a décidé de lancer une campagne nationale autour du slogan « Santé pour toutes », avec l'objectif de faire de la santé et des droits des femmes une priorité pour les prochaines années. Nous, sages-femmes, le savons tou.te.s, il est urgent d'agir : qu'il s'agisse de la sphère gynécologique ou de la périnatalité, les indicateurs de santé se dégradent dans notre pays.

Cette action a également pour ambition de faire mieux connaître les compétences des sages-femmes, trop souvent ignorées des pouvoirs publics et de la population. Si nous sommes enfin reconnues dans notre rôle médical et dans nos nombreux champs de compétences, notre contribution essentielle à l'amélioration de la santé de nos concitoyennes gagnera en puissance. »

Isabelle Derrendinger,
Présidente du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes

SOMMAIRE

04 **« SANTÉ POUR TOUTES » :**
une campagne de l'Ordre pour la santé des femmes

08 **ET SI ON PARLAIT D'ELLES ?**
Le Livre Blanc de la profession

10 **UN APPEL POUR ORGANISER DES ÉTATS GÉNÉRAUX**
pour la santé des femmes

LA CAMPAGNE

SANTÉ POUR TOUTES : UNE CAMPAGNE DE L'ORDRE POUR LA SANTÉ DES FEMMES.

A travers ses actions, l'Ordre des sages-femmes œuvre pour garantir aux femmes un meilleur accès à des soins de qualité grâce à la profession de sage-femme. Cependant, la population connaît encore mal les compétences des sages-femmes et notamment leur action dans le champ de la gynécologie. D'autre part, la santé sexuelle et reproductive des femmes se dégrade tandis que leurs droits restent fragiles. C'est sur la base de ces constats que l'Ordre a souhaité lancer en cette période électorale une campagne sur la santé des femmes afin d'en faire une priorité des prochaines politiques de santé autour du slogan suivant : « Santé pour toutes ». En filigrane, cette campagne doit également permettre de mieux faire connaître les sages-femmes et leur rôle primordial auprès de nos concitoyennes.

POURQUOI UNE CAMPAGNE ?

La campagne s'est d'abord construite sur le constat de dégradation de la santé sexuelle et reproductive des femmes : qu'il s'agisse de leur suivi gynécologique, de leur accès à la contraception, à l'IVG, à la stérilisation ou de la prévention en général, les indicateurs se dégradent. De plus, la situation sous tension de la périnatalité, confrontée à des problématiques structurelles inédites en raison d'un sous-effectif généralisé, influence tant la qualité de la prise en charge que la sécurité des mères et des nouveau-nés.

SANTÉ DES FEMMES

1 FEMME SUR 6 n'a pas de suivi gynécologique

10% DES FEMMES
ont renoncé à la contraception en raison de son coût

25% DES ÉCOLES
n'ont pas de programme d'éducation à la sexualité

+10% DEPUIS 10 ANS
Augmentation des IST

84% DES FEMMES
ont rencontrés des difficultés pour avorter

76% DES FEMMES
estiment qu'il est important de développer les alternatives aux maternités classiques

POPULATION CIBLE
50% sont touchés par les campagnes de dépistage du cancer du sein

MOINS DE 30 ANS
1% seulement connait le délai d'emploi de la contraception d'urgence

3000 à 4000 FEMMES
partent avorter à l'étranger chaque année

SUICIDE
2ème cause de mortalité maternelle

JEUNES FILLES DE MOINS DE 16 ANS
71% ne sont pas vaccinées contre le papillomavirus

15% à 30% DES FEMMES
touchées par la dépression du post-partum

DROITS DES FEMMES

60 à 120000 FEMMES
victimes de mutilations génitales féminines

42% DES FEMMES
en situation de handicap n'ont pas de suivi gynécologique

94000 FEMMES
victimes de viols ou de tentatives chaque année

LA CAMPAGNE

ZOOM SUR LA PROFESSION DE SAGE-FEMME.

La France compte près de 24000 sages-femmes, dont les compétences vont bien au-delà de la pratique des seuls accouchements. Suivi des grossesses, du post-partum, contraception, vaccination, consultations gynécologiques de prévention, pratique des IVG médicamenteuses sont autant d'activités qui font partie intégrante de leurs missions.
Aujourd'hui, les sages-femmes, malgré des conditions de travail difficiles, jouent un rôle essentiel pour protéger la santé sexuelle et reproductive des femmes. Elles sont dès lors indispensables pour garantir l'autonomie et l'émancipation des femmes, ainsi que la réalisation de l'égalité femmes-hommes.
Pourtant, la profession traverse une crise sans précédent : les sages-femmes dénoncent leurs conditions de travail et le manque de reconnaissance. Une des illustrations concrètes de ce profond malaise est la pénurie de sages-femmes dans les maternités, qui ne cesse de s'aggraver.
Aussi, la campagne s'articule autour d'un des principes suivants : **se mobiliser pour les sages-femmes, c'est se mobiliser pour toutes les femmes.**

PROFESSION

23 541
SAGES-FEMMES

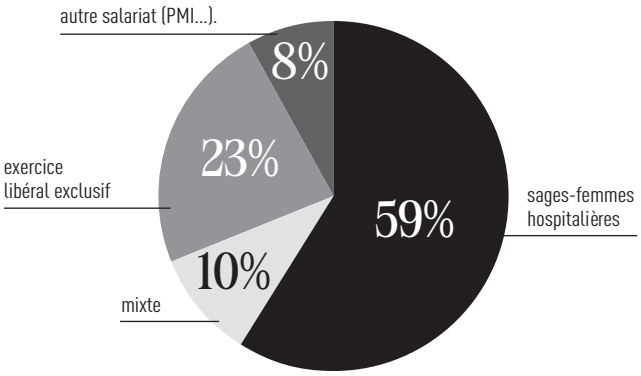

PROFESSION
97,4%
DE FEMMES

4000
ETUDIANTS

FRANÇAISES
31% ne connaissent pas les compétences sages-femmes

SAGES-FEMMES

55% DES SAGES-FEMMES
envisagent de quitter la profession

44% DES SAGES-FEMMES
sont en burn-out

87% DES SAGES-FEMMES
jugent le statut actuel dans la fonction publique inadapté

ETUDIANTS

27% DES ETUDIANTS
songent à arrêter leur formation

70% DES ETUDIANTS
ont des symptômes dépressifs

Cette campagne ambitionne ainsi d'attirer l'attention des candidats et du grand public sur les enjeux et la place des sages-femmes dans le corps médical et dans la société auprès des femmes pour obtenir des engagements politiques et financiers forts et concrets afin de faire de la santé des femmes une priorité nationale et des sages-femmes un acteur majeur pour garantir la santé et les droits des femmes.

LA CAMPAGNE

LES OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE.

Cette campagne constitue un véritable plaidoyer destiné aux politiques et notamment à ceux qui seront en responsabilité au cours de la prochaine mandature. Ainsi, les instances territoriales de l'Ordre sont amenées, en cette période électorale, à interpeller et sensibiliser les candidat.e.s aux élections législatives en les interrogeant de façon concrète sur leur vision des politiques de santé pour les femmes et sur la profession de sage-femme. Les candidat.e.s pourront aller plus loin en signant un engagement rassemblant 5 propositions pour défendre la santé et les droits des femmes et répondre aux enjeux de la profession de sage-femme.

SANTE POUR TOUTES

SE MOBILISER POUR LES SAGES-FEMMES, C'EST SE MOBILISER POUR TOUTES LES FEMMES.

5 PROPOSITIONS

DÉFENDRE LA SANTÉ ET LES DROITS DES FEMMES EST UNE PRIORITÉ POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE.

Les sages-femmes en sont les garants au quotidien : grossesse, accouchement, santé gynécologique, IVG, sont autant d'occasions au cours desquelles ces professionnel·les les accompagnent. Pourtant, la profession manque encore cruellement de moyens humains et financiers, de reconnaissance et peine donc à attirer.

Dès lors, en tant que candidat aux élections législatives, je m'engage si je suis élu.e à défendre la santé et les droits des femmes en soutenant les 5 propositions suivantes :

01 FAIRE DE LA SANTE DES FEMMES UNE PRIORITE DE LA PROCHAINE MANDATURE

Organiser des états généraux de la santé des femmes pour répondre aux inégalités de sexe et de genre, faciliter l'accès aux soins pour toutes les femmes et leur permettre d'être les actrices de leur santé en mettant en place des politiques structurées pour la périnatalité et la santé sexuelle.

02 ADAPTER LE SYSTEME DE SANTE AUX ATTENTES DE LA SOCIETE

Renforcer les moyens permettant aux professionnels de santé de lutter contre les violences sexistes et sexuelles en améliorant le repérage et l'accompagnement des victimes et en faisant évoluer le système de santé pour prendre en compte tous les publics vulnérabilisés.

03 AMÉLIORER LE SUIVI DES FEMMES ET DES COUPLES

Améliorer la sécurité et la qualité des soins en périnatalité en renforçant les effectifs et les moyens, cela afin de garantir un accompagnement global, coordonné et personnalisé des femmes enceintes, du projet de grossesse jusqu'au post-partum.

04 FAIRE ÉVOLUER LA PROFESSION POUR REPONDRE AUX ENJEUX DE SANTE PUBLIQUE

Faire des sages-femmes un acteur de référence pour la prévention et la santé gynécologique des femmes en levant les freins à leur exercice et en améliorant leur formation initiale et continue.

05 REVALORISER LA PROFESSION ET RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ

Reconnaitre les sages-femmes comme garantes de la santé des femmes en réaffirmant le caractère médical de la profession par la réforme des statuts et rémunérations pour tous les modes d'exercice et valoriser leur expertise spécifique.

Prénom et nom : _____ **Signature :**

Parti politique : _____

LA CAMPAGNE

LES AFFICHES DE LA CAMPAGNE.

L'APPEL

UN APPEL POUR ORGANISER DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR LA SANTÉ DES FEMMES.

Devant les carences de notre système périnatal et, plus largement, devant les problématiques que rencontrent les femmes pour leur santé ou la défense de leurs droits, le Conseil national de l'Ordre des sages-femmes a lancé un appel pour l'organisation d'états généraux pour la santé des femmes.
Il est nécessaire que tous les acteurs concernés, qu'il s'agisse de professionnels de santé, d'instances ou de personnalités issues du monde politique ou de la société civile, s'unissent pour impulser une véritable évolution. Nombre d'entre eux ont co-signé cet appel, démontrant que le constat alarmant sur la santé des femmes est partagé et qu'ils sont prêts à travailler ensemble autour d'objectifs communs. Le Conseil national salue cette transversalité et cette collégialité inédite. Notre instance continuera à se mobiliser afin que ce projet se concrétise dans les prochains mois.

« La santé des femmes est un « parent pauvre » des politiques publiques : les acquis concernant les droits sexuels et reproductifs des femmes sont fragiles et les inégalités de santé liées au genre ne cessent d'augmenter. Agir pour la santé des femmes doit être une priorité de la politique santé du prochain gouvernement. Nous attendons plus que des déclarations d'intentions ou des mesures isolées. Des états généraux dédiés doivent être organisés et aboutir à des engagements concrets.
Les femmes sont encore trop souvent victimes des codes sociaux liées aux identités, et ce notamment dans le champ de la santé. Ces préjugés influencent les représentations des soignants mais aussi le rapport au corps et le recours aux soins des patientes. Qu'il s'agisse de la précarité menstruelle, des règles et des douleurs associées, de la survenue d'une fausse-couche, des problématiques rencontrées dans la période du post-partum ou du passage à la ménopause, encore trop de femmes, prisonnières de représentations stigmatisantes, restent solitaires dans ces étapes de leur vie et ne bénéficient pas de l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin. Cette invisibilisation des problématiques et des spécificités pourtant partagées par toutes les femmes peut les affecter dans leur santé physique et psychique, mais également compromettre leur place dans la société.

Tout d'abord, alors que la santé des femmes est souvent circonscrite à la reproduction, les politiques de périnatalité de notre pays sont insuffisantes et obsolètes. Les derniers états généraux de la naissance se sont tenus en 2006 et la Commission nationale de la naissance et de la santé de l'enfant, supposée soutenir les objectifs de santé publique fixés pour la périnatalité, n'est plus active depuis 2016. Or, ce champ fondamental de la santé publique connaît un bouleversement sans précédent : le nombre de maternités ne cesse de baisser et les effectifs des professionnels y exerçant sont insuffisants. Cela compromet la sécurité des patientes et la qualité des soins. Ainsi, les indicateurs en périnatalité de la France stagnent ou se dégradent et les progrès restent marginaux : la surmédicalisation des grossesses et des accouchements est aujourd'hui la norme et la prise en compte des choix des femmes et des couples est trop souvent impossible.
D'autre part, la santé sexuelle est en déshérence : les infections sexuellement transmissibles augmentent, révélant les carences majeures de l'éducation à la santé sexuelle. Une femme sur 6 n'a pas de suivi gynécologique régulier et la prévention des cancers féminins reste insuffisante. La vaccination contre le HPV est un échec, avec seulement 29% des jeunes filles vaccinées. Seule une personne sur 100 connait les délais de la contraception d'urgence. Derrière ces chiffres, ce sont bien les femmes qui subissent les défaillances de nos politiques publiques. Or, en 2022, la santé sexuelle et reproductive reste encore et surtout une affaire de femmes.

Enfin, les droits des femmes peinent à être respectés et leurs décisions sont trop souvent ignorées, qu'il s'agisse du choix de leur contraception, de la façon dont elles souhaitent accoucher, de la méthode de leur avortement, de

la possibilité d'être mère ou non, ou tout simplement de leur consentement. Ainsi, moins de 4 femmes sur 10 ont pu choisir la méthode de leur avortement et de nombreuses femmes se voient opposer un refus lorsqu'elles souhaitent être stérilisées. Ces multiples obstacles rencontrés par les femmes font d'elles et malgré elles un public vulnérabilisé. Le système de santé enferme encore trop souvent les femmes dans les inégalités dont elles sont victimes alors qu'il devrait, au contraire, être un vecteur d'émancipation.

Ces constats appellent à une évolution profonde et nécessaire : le système de santé doit être repensé en prenant notamment en compte les inégalités de sexe et de genre. L'accès aux soins pour toutes doit être facilité. La périnatalité et la santé génésique doivent faire l'objet de politiques structurées et ambitieuses. La qualité des soins, la prise en compte des attentes des femmes et le respect de leurs droits doivent être au coeur de l'action publique. Les femmes doivent pouvoir être actrices de leur santé, choisir ou non d'avoir un enfant, quand elles le souhaitent. Ces conditions élémentaires constituent la clé de l'émancipation et de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. »

L'APPEL

SIGNATAIRES

Isabelle Derrendinger,	présidente du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes
Laurence Rossignol,	sénatrice de l'Oise et ancienne ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes
Annick Billon,	sénatrice de Vendée et Présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
Albane Gaillot,	députée du Val de Marne
Annie Chapelier,	députée du Gard
Brigitte Grésy,	ancienne présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
Véronique Séhier,	ancienne membre du conseil économique, social et environnemental et ancienne co-présidente du planning familial
Caroline Rebhi et Sarah Durocher,	co-présidentes du Planning familial
Joëlle Belaisch Allart,	présidente du Collège national des gynécologues et obstétriciens français
Claude Rosenthal,	président d'honneur de Gynécologie Sans Frontière
Richard Matis,	président de Gynécologie Sans Frontière
Laura Faucher,	présidente de l'Association nationale des étudiant.e.s sages-femmes
Sylvie Leroux,	présidente de l'Association nationale des sages-femmes coordinatrices
Eliette Bruneau,	présidente de l'Association nationale des sages-femmes libérales
Claire Wolker et Delphine Giraud,	co-présidentes de l'Association nationale des sages-femmes orthogénistes
Micheline Boivineau,	présidente de l'Association nationale des sages-femmes territoriales
Véronique Lecointe,	présidente de la Conférence nationale des enseignants en maïeutique
Adrien Gantois,	président du Collège national des sages-femmes de France
Camille Dumortier,	présidente de l'Organisation nationale syndicale des sages-femmes
Marie-Anne Poumaer,	présidente de l'Union nationale et syndicale des sages-femmes
Anna Roy,	sage-femme libérale et autrice
Mathilde Delespine,	sage-femme coordinatrice de la Maison des Femmes de Saint-Denis
Chantal Birman,	sage-femme

LE LIVRE BLANC

ET SI ON PARLAIT D'ELLES ? LE LIVRE BLANC DE LA PROFESSION.

Les sages-femmes sont une profession incontournable. Pourtant, si des évolutions relatives à leur exercice ou à leurs compétences ont récemment été actées, elles n'ont pas été assorties de la reconnaissance attendue par la profession et ne répondent ni à la dégradation de leurs conditions de travail, ni au manque croissant d'attractivité du métier. Pire, les carences de notre système santé sont une réalité qui se traduisent par une forte dégradation des indicateurs de la santé des femmes.

Aussi, devant ces constats, sept instances représentatives de la profession ont rédigé ensemble un Livre Blanc rassemblant des propositions concrètes pour répondre aux enjeux destinés à celles et ceux qui seront en responsabilité demain. Ce document cible à la fois les principales difficultés rencontrées par les femmes dans le domaine des droits et de la santé sexuelle et reproductive, mais aussi les solutions que les sages-femmes peuvent y apporter. La formation de la profession et son évolution, éléments fondamentaux pour que les sages-femmes occupent enfin une place légitime et reconnue dans le système de santé, y sont également abordées. En s'unissant autour de ce Livre Blanc, ces sept organisations ont voulu lancer un signal fort : les sages-femmes sont indispensables à la santé des femmes.

Ce Livre Blanc inédit de la profession a été construit autour de 4 axes forts : la santé sexuelle et reproductive des femmes, la santé périnatale, les droits des femmes et l'évolution de la formation et de la profession de sage-femme. Il compte 10 propositions, étayées d'actions concrètes, qui représentent autant de solutions à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux relatifs à la santé et aux droits des femmes mais également à l'attractivité de la profession de sage-femme.

LE LIVRE BLANC

LES 10 PROPOSITIONS DU LIVRE BLANC.

10 PROPOSITIONS

LA SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE DES FEMMES

01 Faire des sages-femmes un acteur de référence pour la prévention et la santé gynécologique des femmes.

02 Permettre aux sages-femmes de garantir réellement le droit des femmes à disposer de leur corps.

LA SANTÉ PÉRINATALE

03 Améliorer la sécurité et la qualité des soins en renforçant les effectifs et les moyens.

04 Garantir un accompagnement global, coordonné et personnalisé des femmes enceintes, du projet de grossesse jusqu'au post-partum.

05 Développer les alternatives à l'accouchement standardisé en maternité.

LES DROITS DES FEMMES

06 Renforcer les moyens permettant aux sages-femmes de lutter contre les violences sexistes et sexuelles en améliorant le repérage et l'accompagnement des victimes.

07 Permettre aux sages-femmes d'adapter leur exercice à tous les publics vulnérabilisés.

ÉVOLUTION DE LA FORMATION ET DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

08 Réformer les études de sages-femmes pour répondre aux attentes des étudiant.e.s et aux besoins de santé publique.

09 Reconnaître définitivement le caractère médical des sages-femmes par la réforme des statuts et rémunérations pour tous les modes d'exercice.

10 Reconnaître et valoriser l'expertise spécifique des sages-femmes.

VERSION COMPLÈTE
https://bit.ly/LivreBlancSagesFemmes2022